



Theratechnologies inc. : Une entente sur la renégociation du bail entrainera des économies annuelles importantes

Avril 3, 2013

MONTRÉAL, CANADA--(Marketwired - 3 avril 2013) - Theratechnologies inc. (TSX:TH) a annoncé aujourd'hui la signature d'une convention d'amendement de son bail avec son locateur permettant de réduire d'environ 1,2 millions de dollars les déboursés relatifs à son loyer annuel.

Ces nouveaux termes, d'une durée de cinq ans, réduisent de 85 pourcent les déboursés de loyer pour les locaux de Theratechnologies. Ainsi, la superficie d'espace à bureaux louée par Theratechnologies passe de 36 400 pieds carrés à 5 000 pieds carrés.

La conclusion de la convention d'amendement permet aussi de réduire d'environ trois millions de dollars la provision calculée à cet égard dans les états financiers de l'entreprise. Cette réduction tient en compte les frais de renégociation de cette convention d'amendement de bail d'environ deux millions de dollars.

« La signature de cette convention d'amendement de bail nous permet d'accomplir plusieurs objectifs, dont celui de nous rapprocher de la rentabilité en réduisant substantiellement nos déboursés, en plus de diminuer la durée de nos obligations locatives, » a déclaré Luc Tanguay, président et chef de la direction de Theratechnologies.

À propos de Theratechnologies

Theratechnologies (TSX:TH) est une entreprise biopharmaceutique qui se spécialise dans des produits thérapeutiques novateurs de nature peptidique, plus particulièrement des peptides liés au facteur de libération de l'hormone de croissance. D'autres renseignements sur Theratechnologies sont disponibles sur son site Web à l'adresse www.theratech.com, sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur le site Web de la *Securities and Exchange Commission* au www.sec.gov.

Informations prospectives

Ce communiqué de presse contient des énoncés considérés être de l'« information prospective » au sens de la législation applicable en valeurs mobilières lesquels peuvent contenir des mots tels que « peut », « pourrait », « doit », « devrait », « devra », « prévoit », « croit », « estime », « anticipe » ou d'autres expressions similaires. L'information prospective comprend, notamment, de l'information sur la capacité de Theratechnologies d'atteindre la rentabilité.

L'information prospective repose sur un certain nombre d'hypothèses et est assujettie à nombre de risques et d'incertitudes, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de Theratechnologies, susceptibles d'entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux qui sont divulgués ou anticipés par cette information prospective. Les hypothèses sur lesquelles repose l'information prospective comprennent, entre autres, le fait que Theratechnologies sera en mesure de contrôler ses dépenses, que les ventes d'EGRIFTA^{MC} aux États-Unis ne diminueront pas et que les demandes d'homologation en cours pour la tésamoréline visant le traitement de la graisse abdominale chez les patients infectés par le VIH seront approuvées. Les risques et incertitudes comprennent, notamment, le risque que des dépenses imprévues surviennent, que les ventes d'EGRIFTA^{MC} aux États-Unis diminuent ou que les demandes d'homologation en cours ne soient pas approuvées.

Les investisseurs éventuels sont priés de consulter la rubrique « Risk factors » contenue dans le rapport annuel sur Form 20-F daté du 26 février 2013 disponible sur www.sedar.com, www.sec.gov et www.theratech.com ou, en version française, la rubrique « Risques et Incertitudes » du rapport de gestion daté du 26 février 2013 disponible sur www.sedar.com et www.theratech.com. Le lecteur est prié d'examiner ces risques et incertitudes attentivement et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs et ne sont valables qu'à la date des présentes et traduisent les attentes de Theratechnologies à cette date.

Theratechnologies ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit suite à l'obtention de nouveaux renseignements, de nouveaux événements ou circonstances ou d'autres choses, à l'exception des changements dictés par les lois en vigueur.

Renseignements:

Denis Boucher
Le Cabinet de relations publiques NATIONAL
514-843-2393